

LA FRANCHE-COMTÉ FORTEMENT IMPACTÉE PAR LA CRISE

Entre le premier trimestre 2008 et les derniers mois de 2009, la Franche-Comté est la région métropolitaine la plus touchée par la réduction des emplois salariés du secteur marchand non agricole. C'est également chez elle que, durant cette période, la progression du taux de chômage est la plus importante.

La région fait preuve d'hypersensibilité face aux aléas conjoncturels. Son tissu productif, marqué par la forte présence d'activités dites plus fragiles, essentiellement industrielles, en est la cause. Cette caractéristique s'explique par le type d'activités ancrées historiquement dans la région, telle l'industrie automobile. Mais la faible représentation de son secteur tertiaire marchand est également un facteur déterminant.

La crise a fait évoluer de manière importante la géographie régionale du chômage. Ainsi, les zones d'emploi de Saint-Claude, Morteau et Pontarlier ont vu leur taux de chômage augmenter considérablement.

Au cours de l'année 2009, le plan de soutien à l'automobile a permis une reprise des activités, par un recours accru à l'intérim. Par contre, les activités non soutenues peinent à redémarrer dans un contexte de reprise timide.

L'ensemble des économies avancées nettement ralenties par la réduction du commerce mondial

Dès le début de l'année 2008, les premiers signes de dégradation de l'activité économique sont perceptibles au niveau mondial. La plupart des pays de la zone euro, dont la France, entrent en récession au troisième

trimestre 2008. Les États-Unis et l'Espagne rejoignent ces derniers au cours du trimestre suivant. Dans le même temps, d'autres pays subissent un net ralentissement de leur activité. Il s'agit notamment de la Chine et des pays émergents d'Asie.

Ce retournement conjoncturel marqué est le plus important des quarante dernières années. Il est dû à la conjonction inédite de deux chocs : une grave perturbation des marchés financiers liée à la crise des subprimes et une récession mondiale. Cette situation est amplifiée par

le revirement du marché de l'immobilier observé dans de nombreux pays depuis le milieu de l'année 2007. Dans l'ensemble des économies avancées, la contraction de l'activité s'accompagne d'une chute du commerce mondial. De nombreuses entreprises sont ainsi privées

de débouchés pour l'exportation. De plus, les entreprises pâtissent d'un durcissement des conditions financières pour réaliser leurs investissements. Ces deux effets conduisent à une diminution marquée de l'investissement productif et de l'emploi. Par contre, la consommation des ménages continue de progresser, dans un premier temps.

La crise atteint son paroxysme au premier trimestre 2009. Les États mettent en place des plans de relance et des mesures pour soutenir le revenu des ménages. Les primes à la casse en sont un exemple. Dès le second trimestre 2009, les inquiétudes liées à la santé des banques s'apaisent. La chute du commerce mondial est enravée par le maintien de la demande des pays émergents. À partir du mois d'avril 2009, les chefs d'entreprises ont une vision

plus positive de leur future activité.

Pour la plupart des économies avancées, la sortie de récession intervient au troisième trimestre. Elle a lieu grâce aux plans de relance mis en place en début d'année 2009 et à l'amélioration générale des conditions financières.

En France, la récession a duré un an, à compter du troisième trimestre 2008. Des signes d'amélioration avaient été perçus au second trimestre 2009. La dégradation du marché du travail intervient peu de temps après celle de l'activité. Le marché de l'emploi, en hausse depuis 2004, connaît un revirement de situation au cours du deuxième trimestre 2008. Il est marqué par une forte baisse de l'intérim. Le taux de chômage augmente dès le printemps 2008, après

avoir connu deux années de baisse ininterrompue.

Le volume des exportations chute fortement en 2009, après un maintien à un même niveau, en 2008 et 2007. La consommation des ménages stagne jusqu'au troisième trimestre 2009. L'investissement en logements subit un recul après vingt ans de croissance. Sur l'année 2009, le marché de l'automobile est soutenu par les primes à la casse. Ce qui favorise la reprise de l'intérim.

À l'horizon 2010, la croissance des économies avancées serait modérée et peinerait à retrouver son rythme tendanciel. Au sein de la zone euro, la situation serait assez hétérogène, notamment du fait de la stagnation de la demande des ménages. L'activité française s'inscrirait dans une hausse modérée. L'emploi

marchand poursuivrait son recul. En effet, 80 000 postes seraient supprimés au premier semestre 2010. Ceux-ci s'ajoutent à la perte de 358 000 postes subie sur l'ensemble de l'année 2009. Le taux de chômage se stabilisera au second trimestre 2010.

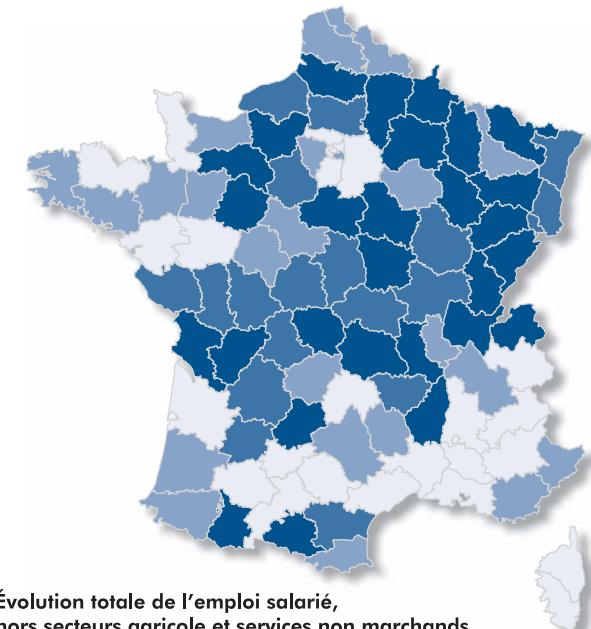
Emploi : la plus forte baisse en Franche-Comté

La Franche-Comté est la région métropolitaine la plus impactée par la crise. Entre le début 2008 et la fin 2009, l'emploi concurrentiel régional diminue de 5,7% contre 3,6% au niveau national. La Lorraine et la Picardie, régions également très touchées, suivent de près avec une baisse de - 5,5%. Sur cette période, l'industrie et l'intérim contribuent fortement à la chute des effectifs

comtois (respectivement 59% et 28%). En moyenne métropolitaine, ces proportions

sont de 41% et 31%. Dans la construction, les réductions d'emploi sont d'importance

Davantage d'emplois perdus dans le Nord-Est que dans le Sud



Évolution totale de l'emploi salarié, hors secteurs agricole et services non marchands, entre le 1^{er} trimestre 2008 et le 4^e trimestre 2009 (en %)

- De - 2,9 à 2,1
- De - 4,1 à moins de - 2,9
- De - 5,2 à moins de - 4,1
- De - 7,6 à moins de - 5,2

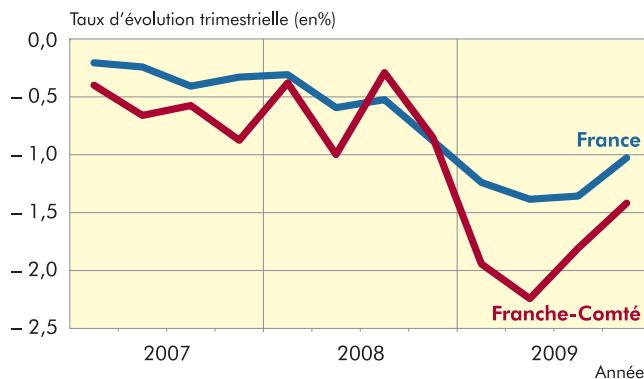
© IGN - INSEE 2010

Source : INSEE (Estimations d'emploi)

équivalente à la moyenne nationale (8%).

Dans le commerce et les services marchands hors intérim, le recul de l'emploi affecte moins la Franche-Comté que la France métropolitaine. Au niveau régional, ces deux secteurs participent pour respectivement 3% et 2% aux pertes totales d'emploi, contre 10% et 9% en moyenne métropolitaine.

Au plus fort de la crise, l'emploi industriel comtois recule plus qu'au niveau national



Champ : salariés de l'industrie

Source : INSEE (Estimations d'emploi)

Reprise plus marquée et plus rapide de l'intérim en 2009

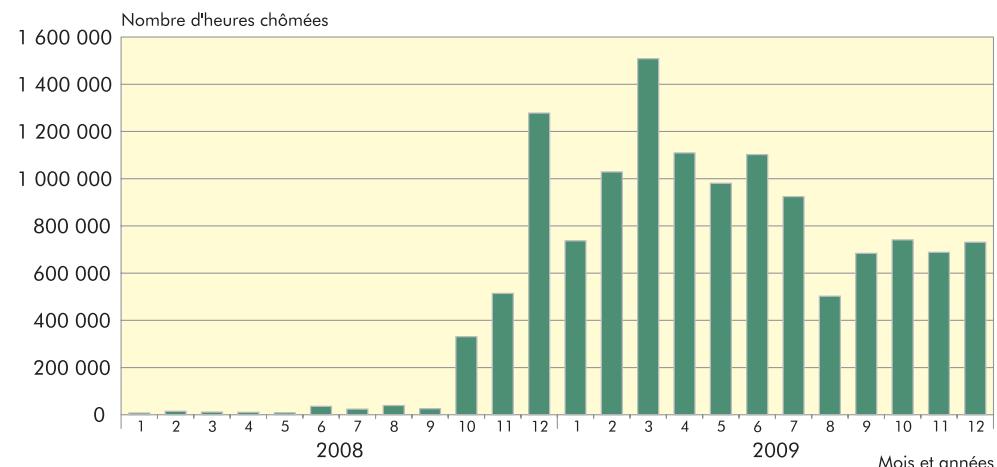
En 2008, la Franche-Comté est la première des régions métropolitaines (sauf Corse) à avoir recours à l'intérim dans l'industrie. Ainsi, parmi celles-ci, elle se classe 1^{re} pour l'industrie automobile, 3^e pour les

industries des biens intermédiaires et d'équipement, 4^e pour les industries des biens de consommation, 19^e pour les industries agroalimentaires. Concernant le poids de l'intérim dans le tertiaire, la région occupe la 20^e place. Elle se situe en 14^e position si l'on s'intéresse au secteur de la construction.

En cette période de faible conjoncture, les entreprises franc-comtoises ont commencé à réduire fortement le nombre de missions d'intérim dans l'industrie automobile et chez les sous-traitants correspondants. Entre le 1^{er} trimestre 2008 et les trois premiers mois de 2009, les effectifs intérimaires diminuent de moitié dans la région (- 8 500 postes). Début 2009, la mise en place, au niveau national, du « pacte automobile »

Dès octobre 2008, les entreprises comtoises subissent une importante réduction de leur activité

Nombre d'heures autorisées de chômage partiel en Franche-Comté, par mois, en 2008 et 2009



Source : Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (extraction SILEX)

permet une relance de la filière. Ce qui favorise une reprise de l'intérim au niveau régional. Au quatrième trimestre 2009, celui-ci repart fortement à la hausse. Sa progression, de moitié par rapport à son niveau du premier trimestre, correspond à un gain de 4 100 intérimaires.

Par contre, dans le même temps, on observe une augmentation moins rapide au niveau métropolitain (+12,5%). Pendant la crise, les entreprises ont dû recourir à la flexibilité interne afin d'éviter au maximum des procédures de licenciements économiques. Avant

d'adopter cette ultime solution, d'autres possibilités ont souvent été offertes aux salariés concernés : prise de congés normaux ou RTT, utilisation de l'annualisation du temps de travail. Par ailleurs, l'indemnisation accordée au titre du chômage partiel a été revalorisée en janvier 2009

et la durée maximum de la période chômée portée à six semaines. En Franche-Comté, comme ailleurs, en attente de la reprise, l'objectif était de maintenir le plus de personnel possible dans l'emploi ou à sa périphérie (recours à des formations qualifiantes). Ces dispositions découlent d'une leçon tirée des crises précédentes. Les entreprises avaient alors peiné à

augmenter leur activité, faute de personnel correspondant lors de la phase de reprise. Jusqu'en septembre 2008, les capacités de productions des différentes structures restent suffisamment utilisées et les salariés chôment relativement peu. La dégradation de l'activité est survenue rapidement. Dans un premier temps, le recours au chômage partiel s'est cantonné à l'industrie

automobile et ses sous-traitants. Il s'est ensuite diffusé dans la plupart des activités économiques régionales, notamment dans celles en lien avec l'industrie (services aux entreprises, transports). Aidé par le recul massif de la construction neuve régionale, il est entré dans les entreprises du bâtiment. Au mois de décembre 2008, la mise en chômage technique du site PSA de Sochaux a

eu une répercussion sur les équipementiers et sous-traitants. À cette même date, le nombre total d'heures chômées dans la région, tous secteurs confondus, s'élève à 1 200 000. Au mois de mars 2009, le chômage partiel atteint 1 500 000 heures, pour diminuer ensuite de moitié fin 2009.

Le chômage régional fait un bond

Pendant la crise, la Franche-Comté enregistre la plus forte progression du chômage régional, malgré le recours à la flexibilité externe et interne par les entreprises comtoises.

Au 1^{er} trimestre 2008, le taux de chômage franc-comtois est légèrement inférieur à la moyenne métropolitaine (6,6% contre 7,2%). La baisse rapide de l'intérim et le non-

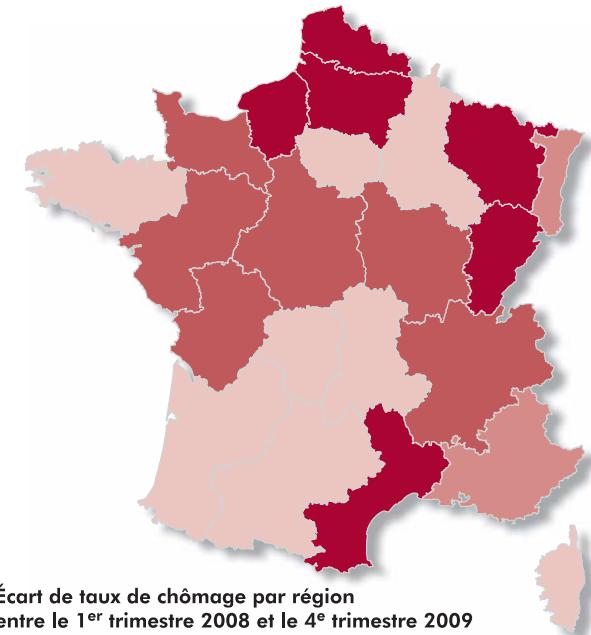
« Pacte automobile »

Le secteur automobile a été fortement touché par la crise économique. Les incertitudes structurelles, l'apparition de nouvelles technologies, l'évolution de la demande des consommateurs et les contraintes environnementales pèsent sur les constructeurs.

Face à ce constat, un pacte automobile a été signé le 9 février 2009 avec plusieurs mesures phares :

- des prêts de l'État aux constructeurs automobiles pour un montant de 6,5 milliards d'euros ;
- le renforcement du fonds de modernisation des équipementiers automobiles doté de 600 millions d'euros. Celui-ci est destiné à consolider la filière et à bâtir des entreprises leaders dans leurs domaines ;
- la signature d'un code de bonne conduite entre équipementiers, sous-traitants et constructeurs afin de favoriser une véritable relation partenariale dans l'ensemble de la filière ;
- la confirmation de la prime à la casse et du plan véhicule décarbonné (électrique ou hybride).

La Franche-Comté est la région où le taux de chômage progresse le plus



De 2,9 à 3,4

De 2,5 à moins de 2,9

De 2,4 à moins de 2,5

De 1,6 à moins de 2,4

© IGN - INSEE 2010

Source : INSEE (Estimations de taux de chômage)

renouvellement de nombreux CDD le font progresser rapidement. Ainsi, dès le dernier

trimestre de 2008, il rejoint la moyenne métropolitaine et la dépasse tout au long de

l'année 2009 (+0,4 point au quatrième trimestre 2009).

L'emploi comtois pénalisé par la structure de ses activités

Entre le premier trimestre 2008 et le dernier trimestre 2009, l'emploi salarié régional dans le secteur marchand non agricole progresse de 2,18 points de moins qu'en moyenne métropolitaine. Cette évolution résulte de la conjugaison de l'effet structurel et de l'effet géographique propres à la Franche-Comté (cf méthodologie). L'incidence de chacun est respectivement de -1,58 point et -0,60 point.

Pendant la crise, l'évolution de l'emploi, plus défavorable en Franche-Comté qu'au niveau national, s'explique principalement par un effet de la structure des activités économiques régionales.

Au cours de cette période, la Franche-Comté connaît la plus forte baisse de l'emploi régional liée à sa structure productive. La région occupe la dernière place, juste après la Picardie (-1,16 point). L'évolution de l'emploi liée aux autres effets (compo-

sante « géographique ») place la région au 16^e rang métropolitain.

Pendant quatre ans, entre le troisième trimestre 2002 et le même trimestre de 2006, hors période de crise, la Franche-Comté occupait la dernière place en terme d'évolution

de l'emploi. Ceci se vérifiait quel que soit l'effet, structurel ou géographique.

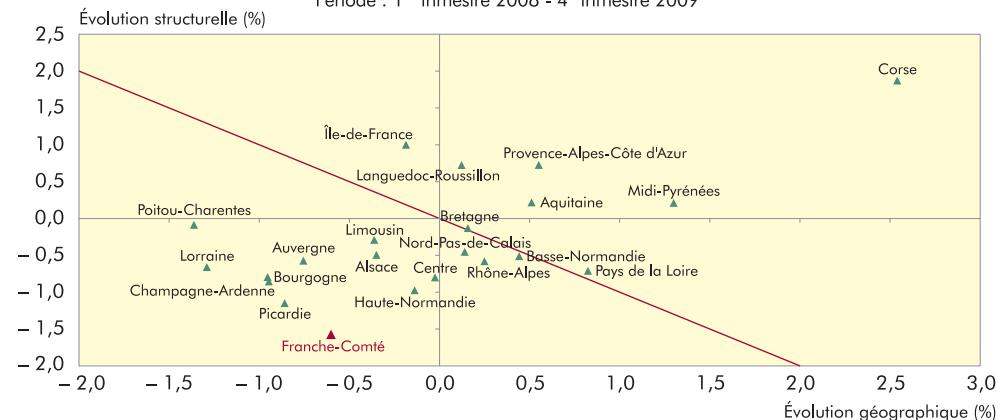
La forte présence de l'industrie et la faiblesse du tertiaire marchand sont toujours un frein à la progression de l'emploi régional. Le contexte conjoncturel n'inter-

vient aucunement dans cette constatation. Durant la crise, les facteurs autres que structu-

rels ont eu moins d'influence défavorable dans la région que dans beaucoup d'autres

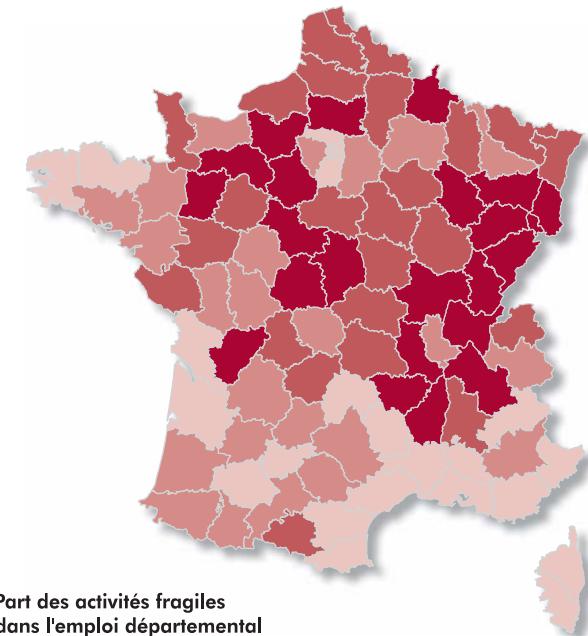
Hors effets de structure, l'emploi comtois résiste mieux que dans de nombreuses régions

Évolution structurelle et géographique par région
Période : 1^{er} trimestre 2008 - 4^e trimestre 2009



Note de lecture : la droite de pente (-1) en rouge passant par zéro sépare les régions avec un taux de croissance de l'emploi supérieur ou inférieur à la moyenne. Six régions (Corse, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Midi-Pyrénées, Aquitaine et Bretagne) ont à la fois un effet structurel et géographique positif. En Franche-Comté, l'effet structurel défavorable (-1,58 point) se conjugue à un effet géographique négatif (-0,60 point). Au total, son taux de croissance de l'emploi est inférieur de 2,18 points au taux de croissance moyen national.

L'Est, zone de fragilité



Part des activités fragiles dans l'emploi départemental au 4^e trimestre 2009 (en %)
(Indicateur de fragilité pour la France : 19,3 %)

- De 27,0 à 37,0
- De 21,8 à moins de 27,0
- De 16,9 à moins de 21,8
- Moins de 16,9

© IGN - INSEE 2010

Source : INSEE (Estimations d'emploi)

(Poitou-Charentes, Lorraine, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Lorraine et Picardie). En Franche-Comté, la crise provoque une très forte réac-

tivité de l'emploi et du chômage. Ceci s'explique par le fait que le tissu productif régional comporte une part importante d'activités dites

« fragiles ». Ces dernières, identifiées comme telles au niveau national, correspondent aux activités qui ont le plus perdu d'emplois pendant la crise.

Au 1^{er} trimestre 2007, 39,5% des emplois concurrentiels régionaux sont liés à ce type d'activités. Précisément, l'industrie chimique, la fabrication de matières plastiques, l'industrie du bois et l'ameublement constituent la principale source de fragilité pour la région. Ces activités représentent 18,0% des effectifs salariés, hors secteurs agricoles et services non marchands.

La fabrication de matériels de transport, incluant l'industrie automobile, compte pour 9,3%.

L'intérim représente 6,1% de l'effectif total.

La diversité de ces activités conduit à une forte présence de secteurs fragiles, y compris au sein des appareils

productifs départementaux. Ainsi, tous les départements comtois ont une sensibilité marquée aux fluctuations conjoncturelles. De plus, les activités correspondantes sont souvent fortement tournées vers les marchés extérieurs. Et certaines d'entre elles sont presque exclusivement franc-comtoises (horlogerie, lunetterie).

Au sein même des activités de fabrication de matériels de transport, la filière automobile, incluant constructeurs, équipementiers et sous-traitants, a particulièrement souffert. Celle-ci cumulait des difficultés structurelles et conjoncturelles importantes. Le Pacte automobile (cf. encadré) a eu un impact positif sur la situation de la filière en Franche-Comté. Il a permis une moindre détérioration de l'activité. Ce dont témoigne la reprise de l'intérim. Pour autant, dans la région, seuls les secteurs industriels

Plus forte progression du chômage dans le Jura

Taux de chômage localisé par département

Département	1 ^{er} trimestre 2008		4 ^e trimestre 2009	
	Taux (en %)	Rang sur 95 départements	Taux (en %)	Rang sur 95 départements
Doubs	6,8	46	10,4	25
Jura	5,5	81	8,9	57
Haute-Saône	6,5	53	9,7	37
Territoire de Belfort	7,7	26	10,8	19

Source : INSEE (Estimations de taux de chômage)

ayant bénéficié d'un plan de relance ont évolué favorablement.

Ces résultats confortent le constat posé fin 2007 sur l'attractivité économique de la région. La Franche-Comté dispose d'atouts importants, malgré sa petite taille en terme de population ou d'emploi. Cette analyse faisait notamment ressortir les risques potentiels portant sur certaines activités ou zones d'emploi (Montbéliard et Saint-Claude principalement). En effet, ces deux zones présentent une spécialisation forte.

Une concentration élevée de l'emploi est particulière à la zone de Montbéliard. Cette configuration conduit à une forte sensibilité aux chocs conjoncturels.

La Franche-Comté se positionne parmi les régions les moins fragiles socialement. Et, paradoxalement, la réduction de l'emploi et la progression du chômage, intervenues au cours de la période récente, n'ont pas fondamentalement changé cet état de fait régional. Il faut dire aussi que les départements comtois étaient peu touchés avant la crise.

Département	1 ^{er} trimestre 2008		4 ^e trimestre 2009	
	Valeur (en %)	Rang sur 95 départements	Valeur (en %)	Rang sur 95 départements
Doubs	38,6	3	35,6	3
Jura	36,8	6	33,7	8
Haute-Saône	40,4	1	36,4	2
Territoire de Belfort	35,8	9	34,2	6

Source : INSEE (Estimations d'emploi)

Note de lecture : L'indicateur de fragilité mesure la part (en %) dans l'emploi salarié, hors secteurs agricoles et services non marchands, des secteurs contribuant le plus à la baisse de l'emploi au niveau national. Il s'agit dans la nomenclature d'activités économiques agrégée en 17 postes, révisée en 2008, des secteurs suivants :

C3 Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrications de machines ;

C4 Fabrication de matériel de transport ;

C5 Fabrication d'autres produits industriels ;

LZ Activités immobilières ;

I78 Intérim.

Au 1^{er} trimestre 2008, avec 40,4% des emplois salariés, hors secteurs agricoles et services non marchands, la Haute-Saône arrive en tête des départements métropolitains les plus exposés à la fragilité.

Elle occupe le second rang derrière le département des Ardennes avec 36,4% au 4^e trimestre 2009.

Pour en savoir plus : <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/agregatnaf2008/agregatnaf2008.htm>

Par ailleurs, la Franche-Comté est fortement dépendante des décisions extérieures. Parmi les 22 régions métropolitaines, elle occupe le 9^e rang. Elle peine à créer des entreprises, notamment dans le secteur tertiaire (19^e rang sur 22). Mais lorsqu'il y a créations, celles-ci sont relativement plus pérennes qu'en moyenne nationale. En 2007 et 2008, les défaillances d'entreprises sont contenues. Elles

représentent 1,8% du volume métropolitain. Leur nombre est conforme au poids de la région dans le parc d'établissements national.

Le caractère industriel de la région induit une importante exposition aux risques extérieurs. De 2007 à 2009, les exportations comtoises représentaient 2,5% du total métropolitain. Le recul du commerce mondial a, par conséquent, fortement im-

pacté l'économie comtoise au cours de cette période.

Le chômage s'aggrave chez les jeunes, et plutôt chez les hommes

En Franche-Comté, entre la fin d'année 2007 et la fin d'année 2009, le nombre de chômeurs de catégorie A progresse fortement. La crise touche particulièrement les

hommes. Elle est liée à la détérioration de l'emploi dans l'industrie, au fort recul de l'intérim et à des retours de frontaliers dans la région. En fin de période, les hommes chômeurs deviennent majoritaires. Ils représentent une part supérieure à la moyenne métropolitaine (54,6% contre 53,3%).

Dans la région, les jeunes comtois sont plus touchés par les difficultés d'insertion et les fins de contrats précaires (CDD, intérim) que leurs homologues au niveau métropolitain. Entre la fin 2007 et la fin 2008, la part des moins de 25 ans, parmi les demandeurs d'emploi de catégorie A, passe de 18,5% à 21,9%. Et en fin d'année 2009, grâce à la reprise de l'intérim dans la filière automobile, celle-ci s'établit à 19,8%. Durant la période de fin 2007 à fin 2009, la crise a moins fortement affecté les

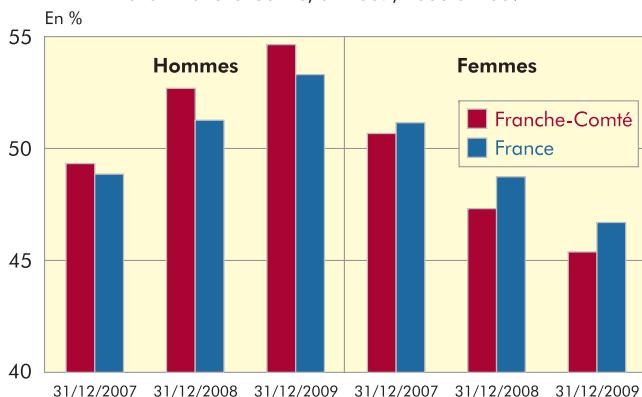
Des activités économiques tributaires des décisions extérieures

Indicateur	Franche-Comté		France métropolitaine
	Valeur	Rang sur 22 régions	Valeur
Nombre de défaillances d'entreprises en date de jugement en 2007	779	–	42 484
Nombre de défaillances d'entreprises en date de jugement en 2008	842	–	48 294
Taux de création d'entreprises en 2008 (en %)	9,4	19	11,0
Part des salariés travaillant dans un établissement de 200 salariés ou plus au 31/12/2006 (en %)	22,0	9	22,8
Taux de recrutement en CDD en 2006 (en %)	21,4	20	28,2
Taux de licenciement économique en 2006 (en %)	0,7	3	0,6
Taux de dépendance 2007 (en %)	45,3	9	–
Taux de contrôle 2007 (en %)	9,5	18	–

Source : INSEE - DARES

Progression plus rapide du chômage masculin en Franche-Comté

Répartition par sexe des chômeurs de catégorie A en France et en Franche-Comté, en 2007, 2008 et 2009



Source : DARES, Pôle Emploi

chômeurs plus âgés. Ainsi, la proportion de demandeurs d'emploi âgés de 25 à 49 ans a diminué de 1,1 point et celle des 50 ans et plus a diminué de 0,3 point.

En Franche-Comté, pendant la crise, le chômage de longue durée progresse alors qu'il se stabilise en France métropolitaine. Pendant un an, dès la fin 2007, les nombreuses arrivées sur

le marché du travail font baisser le poids relatif du chômage de longue durée. La faiblesse des offres d'emploi et le redémarrage difficile de l'économie régionale conduisent à maintenir dans le chômage de nombreux demandeurs d'emploi. En effet, en fin d'année 2009, 28,6% des demandeurs d'emploi de catégorie A sont dans cette situation depuis plus d'un

an, contre 26,7% au niveau national.

La géographie du chômage régional modifiée par la crise

Au premier trimestre 2008, avec un taux de chômage de 6,6%, la Franche-Comté occupe le 12^e rang des régions métropolitaines. Au dernier trimestre 2009, elle arrive au 7^e rang, avec un taux de 10,0%. En deux ans, elle enregistre la plus forte hausse de métropole (+3,4 points), loin devant la Picardie (+3,1 points), la Lorraine et le Languedoc-Roussillon (+2,9 points chacune). La progression moyenne au niveau métropolitain est de 2,4 points.

Face au chômage, tous les départements comtois voient leur situation se détériorer. Entre le premier trimestre 2008 et les trois derniers mois de 2009, le

Doubs occupe le premier rang des 95 départements métropolitains. Son taux de chômage progresse de 3,6 points. Dans le Jura et la Haute-Saône, l'évolution est respectivement de 3,4 et 3,2 points. Ces deux départements prennent donc, dans l'ordre, la 4^e et 6^e place. Dans le Territoire de Belfort, la dégradation est de moindre ampleur (+3,1 points pour un 12^e rang).

Cette progression importante du chômage régional conduit à un certain bouleversement de sa géographie. Parmi les zones d'emploi de Franche-Comté, et durant toute la période de crise, la zone de Montbéliard affiche le plus fort taux de chômage. Elle est suivie par celle de Saint-Claude qui voit son taux de chômage presque doubler durant la période (de 6,1% à 11,2%). Celle-ci était toutefois relativement épargnée jusqu'alors. Ces deux zones sont fortement marquées

par les difficultés inhérentes à l'industrie automobile. Ces dernières touchaient aussi bien les emplois directs que les em-

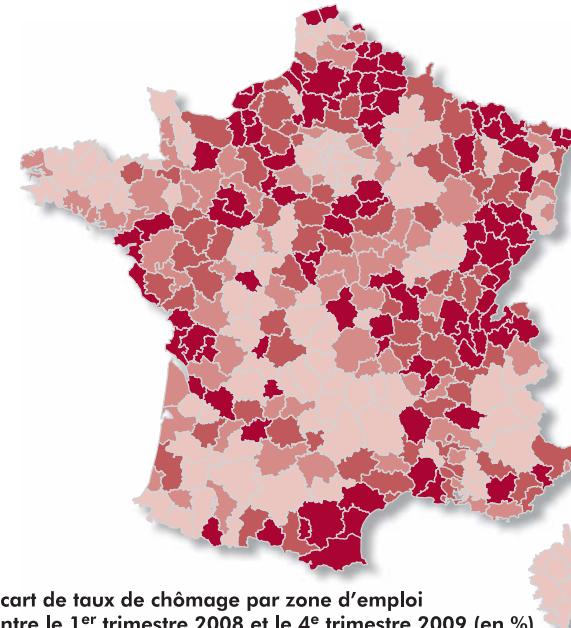
plois intérimaires et les activités de sous-traitance. Dans ces activités, la forte spécialisation économique et la faiblesse

relative de la qualification des emplois jouent considérablement contre elles-mêmes.

Au premier trimestre 2008, les zones d'emploi de Belfort et de Lure-Luxeuil connaissent un chômage relativement marqué, avec respectivement un taux de 7,7% et 7,6%. Entre le début d'année 2008 et la fin d'année 2009, ces deux zones voient leur niveau de chômage progresser respectivement de 3,1 points et de 3,4 points. Sur la période, la zone de Belfort passe du 2^e au 4^e rang régional et celle de Lure-Luxeuil garde son 3^e rang.

Au cours des trois premiers mois de 2008, les zones d'emploi de Morteau et de Pontarlier enregistrent des taux de chômage relativement faibles (respectivement 3,6% et 4,8%). Ils figurent parmi les taux les plus bas relevés au niveau métropolitain. Les réductions d'emploi local, conjuguées au retour

de travailleurs frontaliers en provenance de Suisse, pays en récession, conduisent à une progression importante du taux de chômage dans ces deux zones d'emploi. Avec une hausse de ce dernier de 6,5 points, la zone de Morteau occupe le 1^{er} rang des progressions des zones métropolitaines. Toutefois, en fin de période, son taux de chômage dépasse légèrement le niveau national. La zone de Pontarlier prend la 21^e place (+3,5 points). Hormis la zone d'emploi de Saint-Claude, les autres zones du Jura connaissent une évolution du chômage moins défavorable qu'en moyenne régionale. Au quatrième trimestre 2009, la zone de Lons-le-Saunier est la moins touchée de la région. Son taux de chômage est alors de 7,6%. ■



Écart de taux de chômage par zone d'emploi entre le 1^{er} trimestre 2008 et le 4^e trimestre 2009 (en %)
(Écart pour la France sur la période : +2,4 points)

- De 2,9 à 6,5
- De 2,6 à moins de 2,9
- De 2,3 à moins de 2,6
- De 0,6 à moins de 2,3

© IGN - INSEE 2010
Source : INSEE (Estimations de taux de chômage)

Pierre QUILLERY

Un regard sur la récession de l'hiver 1992-1993

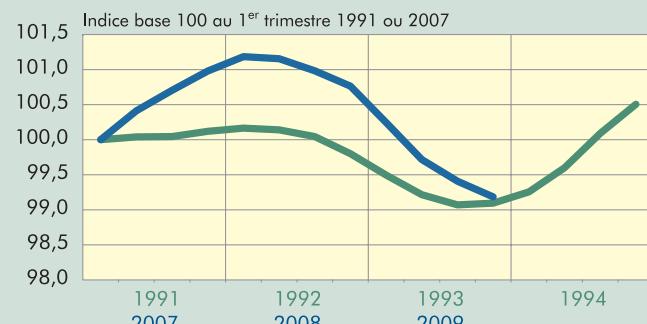
La précédente récession économique remonte à l'hiver 1992-1993. La situation économique s'est alors dégradée à partir de l'automne 1992, où l'activité marchande commence à se réduire. Puis elle se replie fortement au premier trimestre 1993 (- 4,4%).

La confiance des acteurs économiques est entamée par l'incertitude sur les taux de change ; l'euro n'existe pas encore. L'instabilité des monnaies anglaise, italienne et espagnole entame la compétitivité des entreprises françaises. Par ailleurs, le marché extérieur souffre d'une sévère récession en Allemagne, après avoir connu les effets favorables de la réunification jusqu'à mi-1992. Face aux incertitudes, tant sur le marché intérieur - la consommation atone -, que sur le marché extérieur, les entreprises déstockent et réduisent les investissements productifs. Ces derniers baissent de 8% en six mois.

Le recul de la production s'accompagne d'un repli de l'emploi. Celui-ci intervient d'abord sur les contrats temporaires (intérim, CDD), en baisse de 60 000 au premier semestre 1993. Les emplois stables perdent 90 000 postes de travail au cours du même semestre et 80 000 postes supplémentaires au cours du second semestre. Toutefois, dans le même temps l'emploi précaire gagne 15 000 postes. La montée du chômage pèse sur les déficits publics, malgré un relèvement des taux de la CSG. Il en est de même pour les mesures de soutien de l'économie (remise de TVA). L'endettement de l'état et des collectivités locales s'accroît de près de 2 points de PIB.

Crise de 1992 : l'emploi retrouve son niveau 18 mois après la fin de la récession

Emploi salarié des personnes physiques (données CVS-CJO)



Source : INSEE (Comptes nationaux)

Dans un contexte international favorable en 1993, selon les premiers indicateurs d'une « sortie de crise », les acteurs avaient repris confiance dès le second trimestre. En 2009, la visibilité de l'avenir demeure incertaine, malgré les évolutions positives relevées dans quelques secteurs d'activité. Le chômage risque de continuer à progresser tout au long de l'année 2010. L'emploi peinera certainement à retrouver son niveau d'avant la crise.

Méthodologie

- **L'effet structurel** est une moyenne des écarts entre les taux d'évolution observés sur la période pour chaque activité économique comtoise et le taux moyen d'évolution métropolitain, pondérée par le poids de chaque activité économique en Franche-Comté.
- **L'effet géographique** est une moyenne pondérée des écarts entre le taux d'évolution observé en Franche-Comté sur la période et celui observé sur l'ensemble du territoire pour chacune des activités économiques. C'est un effet résiduel : il correspond à l'écart à la moyenne qui reste inexplicable une fois qu'on a pris en compte l'effet de la variable de structure.

Pour en savoir plus

- S. LACROIX, Les conséquences de la crise sur l'emploi dans les régions, INSEE, Insee Première, mai 2010, n° 1295.
- W. CADET, P. QUILLERY, Attractivité économique : forces et faiblesses de la Franche-Comté, INSEE Franche-Comté, L'Essentiel, septembre 2007, n° 98.
- W. CADET, P. QUILLERY, Attractivité économique des zones d'emploi : davantage d'atouts pour Belfort et Besançon, INSEE Franche-Comté, L'Essentiel, septembre 2007, n° 100.
- L'Année Économique et Sociale en Franche-Comté, INSEE Franche-Comté, Édition 2008.
- Tableau de bord d'indicateurs conjoncturels régionaux, INSEE Franche-Comté.
- Les Chiffres du Commerce Extérieur, Franche-Comté, 4^e trimestre 2009.

INSEE Franche-Comté 8 rue Garnier BP 1997 25020 BESANÇON Cedex

Tél : 03 81 41 61 61 Fax : 03 81 41 61 99

Directeur de la publication : François Houssin

Rédactrice en chef : Christiane Poncet

Mise en page : Yves Naulin

© INSEE 2010 - dépôt légal : mai 2010